



NIVELAND® 30R

Mortier auto-nivelant haute performance et à prise rapide pour des épaisseurs allant jusqu'à 30 mm.



DESCRIPTION

Mortier auto-nivelant haute performance, pour la préparation de sols intérieurs. Une fois durci, il est apte à recevoir tous types de revêtements : céramique, parquet, moquette, etc. Pompable. Épaisseurs de 2 à 30 mm. Mortier de nivellement pour sols irréguliers en intérieur. Haute résistance mécanique et excellente adhérence sur mortiers à base de ciment et béton. Ce mortier auto-nivelant a une très bonne maniabilité et offre un durcissement rapide.

COMPOSITION

Produit à base de ciments spéciaux, de granulats sélectionnés, de résines et d'additifs.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Nivellement de sols irréguliers en intérieur.
- Haute résistance mécanique et excellente adhérence sur mortiers à base de ciment et béton.
- Application manuelle ou par pompage.
- Très maniable.
- Lissage des sols, pour des revêtements de sols à fort trafic piétonnier : commerces, restaurants, cafés, hôtels, etc.
- Permet des finitions avec des revêtements en céramique, pierre naturelle et artificielle, etc.
- déal comme couche de finition avant de recevoir des revêtements de très faible épaisseur : moquette, vinyle, PVC, peintures, etc.
- Durcissement rapide.
- Finition très lisse et grande dureté superficielle.
- Adapté pour chauffage au sol.

SUPPORTS

- Béton, chapes à base de ciment, de résistance adéquate, et similaires. Pour d'autres supports, consulter notre département technique.
- Les supports doivent être résistants, stables, sains et propres, exempts de poussière, de résidus de démoulage, de produits organiques, etc.
- Si nécessaire, le support doit être préparé par moyens mécaniques pour obtenir une surface sans laitance superficielle et avec une porosité adéquate.
- Avant l'application de NIVELAND 30, réparer correctement les bullages et/ou les fissures éventuels du support à l'aide des produits de la gamme Niveland, Paviland ou MorcemRest, selon la nature du support et le type de réparation à effectuer.
- Appliquer la primaire Paviland Primer R pour éviter la formation de bulles d'air dans le revêtement et améliorer son adhérence au support.
- Avant d'appliquer la pâte, vérifier que l'humidité résiduelle est inférieure à celle recommandée (moins de 3 %).

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 30R

MODE D'EMPLOI

Par pompage :

- Utiliser une pompe mélangeuse en 2 temps, en ajoutant de l'eau jusqu'à obtenir la fluidité nécessaire.
- Étendre le produit avec une truelle de nivellement jusqu'à obtenir l'épaisseur désirée.

Par malaxage mécanique manuel :

- Malaxer le produit avec de l'eau (6-6,5 litres par sac de 25 kg) mécaniquement, avec un mélangeur mécanique à basse vitesse (environ 500 tr/min) jusqu'à obtenir une pâte homogène et sans grumeaux. Le dosage exact de l'eau est très important pour éviter la ségrégation du produit, les retraits élevés et la diminution des résistances.
- Laisser reposer la pâte environ 2 minutes et remalaxer.
- Verser le produit malaxé sur le support de pose et l'étendre avec une truelle de nivellement jusqu'à obtenir l'épaisseur désirée.
- Dans les deux cas, il est recommandé d'utiliser un rouleau débulleur, de taille appropriée, de manière énergique et dans les deux sens pour éliminer l'air emprisonné.
- L'épaisseur minimale recommandée est de 2 mm et le maximum est de 30 mm appliqué en une seule couche.
- Respecter les joints structuraux et exécuter des joints périmétriques et de rupture.
- Le NIVELAND 30R doit être protégé car ce matériau n'est pas conçu pour rester nu.

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas appliquer en dessous de 5° C ni au-dessus de 30° C.
- Ne pas appliquer en cas de risque de gel, de vents forts ou de soleil direct.
- Ne pas appliquer à l'extérieur.
- Ne pas appliquer sur des sols humides ou présentant un risque d'humidité.
- Utiliser des gants et des lunettes de protection. Garder hors de la portée des enfants.
- Une fois le produit malaxé et après son temps de repos, ne pas ajouter d'eau supplémentaire.
- Pour les sols d'une superficie supérieure à 20 m² ou de plus de 10 m linéaires, il est recommandé de réaliser des joints de rupture, délimitant les lés, avec des joints d'environ 6 mm qui peuvent être remplis avec du PUMALASTIC MS ou PU.
- Les joints de mouvement du support original doivent être respectés et des joints périmétriques doivent être réalisés.
- La couche superficielle doit être protégée d'un séchage trop rapide, particulièrement en cas de hautes température et/ou de vent fort.
- Avant de poser le revêtement de sol final, vérifier l'humidité résiduelle de la chape et vérifier qu'elle est adaptée au type de revêtement de sol à poser.

Pour les sols avec chauffage au sol :

- Les temps de séchage du revêtement doivent être respectés avant la mise en marche, au moins 48 heures.
- Le système de chauffage doit être allumé progressivement en augmentant la température par paliers de 2-3 °C jusqu'à atteindre les températures de fonctionnement. Cette opération doit être réalisée par étapes sur un délai de 48 heures.
- Le chauffage doit être éteint 48 heures avant de commencer les travaux de pose.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 Kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 1 an dans son emballage d'origine fermé, à l'abri des intempéries et de l'humidité.

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 30R

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus dans des conditions standard).

Aspect	Poudre grise
Temps ouvert	20 min
Adhérence	>1,5 N/mm ²
Expansion - Retrait	< -0,3 mm/m
Temps avant circulation (*)	2 heures
Temps avant ponçage (*)	4 heures
Temps avant revêtement (*)	
Céramique ou moquette	6 heures
Parquet ou revêtement synthétique	24 heures
Résistance à la compression	
6 heures	> 5 N/mm ²
24 heures	> 15 N/mm ²
28 jours	> 30 N/mm ²
Rendement approximatif	1,65-1,75 Kg/m ² mm d'épaisseur
Classification selon UNE-EN 13813	CT C30 F6 B1,5
Épaisseur d'application	2 à 30 mm

(*) : Les temps sont calculés en fonction d'une température de 23 °C et avec 55 % d'humidité relative. Ils sont plus courts si les températures sont plus élevées et plus longs si les températures sont plus basses.

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 30R

MARQUAGE CE



GRUPO PUMA ESPAÑA, S.L.

Avda. AGRUPACIÓN CÓRDOBA, Núm. 17

14014 CÓRDOBA
23

NIVELAND 30R

Nº: 501864-01

EN 13813

Mortier à base de ciment autonivelant et à prise rapide type CT C30 F6 B1,5 pour la préparation des sols intérieurs, la pose de revêtements de sol légers à l'intérieur, la pose de revêtements de sol légers tels que carreaux de céramique, parquet, moquette, etc.

Pour la préparation des sols intérieurs, la pose de revêtements de sol légers tels que carreaux de céramique, parquet, moquette, etc. Pour des épaisseurs de 2 à 30 mm.

Réaction au feu	Classe E
Émission de substances corrosives	CT
Résistance à la compression	C30
Résistance à la flexion	F6
Résistance à la traction	B1,5
Substances dangereuses	Voir la fiche de données de sécurité

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier produit avec des agrégats proches des sites de production, réduisant les émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport, et produit dans des sites de production dotés de systèmes de production ayant une gestion environnementale des émissions de gaz à effet de serre liées à leur transport et produit dans des centres de production dotés de systèmes de gestion de l'environnement certifiés conformément à la norme ISO 14001.

Des systèmes de gestion environnementale certifiés selon la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur de la durabilité et du respect de l'environnement. Mortier avec étiquette écologique de type III (la plus exigeante) Déclaration environnementale de produit vérifiée en externe par AENOR.

REVÊTEMENTS DE SOLS

NIVELAND® 30R

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles à des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions de la norme de référence.